



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 15 mai 2021 à 10 heures 00 minutes
en mairie

Présents :

Mme BLAISE KILIC Mélanie, M. HENRION Christophe, M. ROCHAS LIONEL, Mme SAUVAGE Catherine, Mme TONNETTE Pascale

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

M. BARAT Raynald, Mme BRULE Anne-Laure, M. DEMOUGIN Laurent, M. DENIAU Laurent, Mme EMOND Catherine, M. SAUVAGE Patrick

Secrétaire de séance : Mme BLAISE KILIC Mélanie

Président de séance : Mme SAUVAGE Catherine

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal précédent.

1 - Vote des taux des taxes foncières

Suite à une remarque de la préfecture, il est obligatoire de délibérer à nouveau pour fixer les taux des taxes foncières pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition des taxes locales pour 2021 comme suit :

	Ancien taux	Nouveau taux
TFB	8,86	26,26
TFNB	22,15	22,28

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les propriétés principales, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes ; par conséquent, les deux taux se cumulent.

$26,25 = 17,24$ (taux départemental 2020) + $9,02$ (taux communal pour 2021)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Questions diverses

Néant

Fait à JAILLON
Le Maire,
Catherine SAUVAGE

